

CHIMIE/SANTE : un suivi de la santé des salariés de Lubrizol après l'incendie de 2019

Un suivi de la santé des salariés exposés aux fumées l'incendie de l'usine [LUBRIZOL FRANCE](#) / T : 02.35.58.14.00 de Rouen a été lancé par l'agence gouvernementale Santé Publique France. Les salariés concernés sont uniquement des salariés qui travaillaient entre le 26 septembre et le 7 octobre 2019. L'agence indique que « les résultats permettront d'éclairer la décision publique dans la mise en place de la prise en charge médicale, et de prévention des populations concernées. Ces résultats permettront également d'adapter la gestion d'autres accidents industriels. »